

Outre l'octroi du TPG, le Canada a déjà pris un certain nombre de mesures pour normaliser ses relations commerciales avec l'Afrique du Sud. Les programmes de soutien commercial du gouvernement canadien sont maintenant offerts aux sociétés qui souhaitent faire des affaires avec l'Afrique du Sud. De plus, ces sociétés peuvent maintenant se prévaloir des facilités de financement et d'assurance à l'exportation de la Société pour l'expansion des exportations. M. MacLaren a aussi dirigé, en janvier dernier, une délégation commerciale de gens d'affaires canadiens qui tentent de rétablir les liens avec leurs homologues de la nouvelle Afrique du Sud. Le ministre a également profité de sa visite pour inaugurer officiellement le bureau commercial du Canada dans ce pays.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

ou avec :

Patricia Close
Ministère des Finances
(613) 992-6881